

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 20 mars 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Nathalie ROCHEFORT, maire en exercice

Etaient présents :

Nathalie ROCHEFORT, Maire en exercice,
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Céline GANNE, Alain LEVALLOIS, Anne LE PAPE, Francis VÉRON, Marina DESSEROIR, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Éric LAIR, Fabienne BLIN, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Denis POUPION, Aurélie GANNE, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Pascal BERRIER, Sandra FORTIN, Justin LEGEARD, Anaïs RINFERT, Ghino MARIE, Isabelle MARTIN, Guy LANGEVIN, Dominique RECHAUX; Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée : Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN,

Absent :

Procuration : Mathilde AUBERT a donné pouvoir à Alain LEVALLOIS,
Sandra FORTIN a donné pouvoir à Monique SOUL

Secrétaire de séance : Monique SOUL

Nombre de Membres en exercice : 27

Convocation adressée le 16 mars 2026
et affichée le 16 mars 2026

Présents : 25 Votants : 27

2026 03 016 - Syndicat scolaire du tertre – Election des représentants

Il est rappelé que depuis le 2 avril 2013, un syndicat intercommunal à vocation unique dénommé syndicat scolaire du tertre, a été créé par arrêté préfectoral, avec pour objet en lieu et place des communes membres :

- construction, travaux, aménagement et entretien des bâtiments et équipements scolaires situés à Juvigny le tertre
- Gestion et fonctionnement de l'école maternelle et élémentaire située à Juvigny le Tertre
- Organisation et gestion de la restauration scolaire,
- Accompagnement au transport scolaire pour les élèves de l'école maternelle

Conformément aux statuts, le syndicat scolaire est administré par un comité syndical composé de membres élus par les conseils municipaux des communes adhérentes à raison de :

- Pour Juvigny les Vallées : 3 délégués titulaires et 1 suppléant
- Pour le Mesnil Adèle : 3 délégués titulaires et 1 suppléant
- Pour Reffuveille : 3 délégués titulaires et 1 suppléant

Suite au renouvellement du conseil municipal de Juvigny les Vallées, il convient donc de procéder à l'élection des délégués de la commune au sein du comité du Syndicat Scolaire du Tertre,

Elections des représentants pour Juvigny les vallées :

Après un appel à candidatures, les candidats déclarés sont : AUBERT Mathilde, GANNE Aurélie, ROUSSEL Alain, LANGEVIN Guy, RINFERT Anaïs et ROCHEFORT Nathalie.

Il est procédé au vote pour les trois délégués titulaires, le suppléant sera choisi parmi les trois non élus lors du vote des titulaires.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a pris un bulletin et une enveloppe, s'est rendu dans l'isoloir, puis a déposé son enveloppe dans l'urne et a émargé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants / bulletins : 27
- Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Bulletins et enveloppes déclarés nuls : 0
- Bulletins et enveloppes déclarés blancs : 0
- Suffrages exprimés : 27

Titulaires (3) :	RESULTAT
Mathilde AUBERT	19
Aurélie GANNE	20
Alain ROUSSEL	10
Guy LANGEVIN	10
Nathalie ROCHEFORT	13
Anaïs RINFERT	9

Considérant les candidatures qui se sont présentées, après avoir procédé au vote à bulletins secrets et le retrait de Messieurs ROUSSEL Alain et LANGEVIN Guy au poste de suppléant, le Conseil Municipal proclame élus comme délégués de la commune de Juvigny-les-Vallées au sein du Comité du Syndicat Scolaire du Tertre :

Titulaires (3) :
Mathilde AUBERT
Aurélie GANNE
Nathalie ROCHEFORT
Suppléant (1) :
Anaïs RINFERT

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny-les-Vallées, le 20/03/2026

Le Maire,

Nathalie ROCHEFORT

